
Circulaire du ministre de l'Instruction publique donnée en dictée aux élèves.

Numéro d'inventaire : 1978.04427

Type de document : travail d'élève

Date de création : 1920 (vers)

Description : Page arrachée d'un cahier d'écolier. Règlure Seyès, ms. encre bleue.

Mesures : hauteur : 224 mm ; largeur : 174 mm

Notes : Circulaire du Ministre de l'Instruction publique, transmise aux institutrices et instituteurs de Seine-Maritime par l'Inspecteur d'Académie Doliveux, invitant à lire aux élèves la résolution de la Chambre des Députés concernant l'inscription du nom du Capitaine Guynemer sur les murs du Panthéon. Cette circulaire semble avoir été donnée en dictée aux élèves, dans cette classe. Présence de fautes corrigées et de ratures dans le texte. Au recto des calculs ont été réalisés au crayon. Indication de la provenance au crayon : Saint Gilles de la Neuville (76).

Mots-clés : Formation de la conscience nationale et patriotique

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : non précisée

Nom de la commune : Saint-Gilles-de-la-Neuville

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 p.

Lieux : Seine-Maritime, Saint-Gilles-de-la-Neuville